

Dans l'impasse – Faits et points saillants

Enquête sur la réponse du ministère des Services sociaux et communautaires aux situations de crise vécues par des adultes ayant une déficience intellectuelle

Faits de l'enquête

Nombre de plaintes reçues : **1 436** (à la date d'achèvement de ce rapport); **1,525** (à ce jour)

Entrevues effectuées : **221**

Documents examinés : **plus de 25 000**

Recommandations : **60**

Détails des plaintes :

Nombre de plaintes concernant des personnes atteintes d'une déficience intellectuelle qui :

- présentent un double diagnostic : **191** (par. 22)
- souffrent de troubles médicaux complexes : **148** (par. 320)
- avaient des comportements violents à la maison : **179** (par. 310)
- étaient présumément maltraitées à la maison : **23** (par. 107)
- étaient hébergées, ou avaient fait l'objet d'une tentative de placement, dans des refuges pour sans-abri : **6** (par. 144)
- étaient placées à tort dans des hôpitaux : **79** (par. 174)
- étaient placées à tort dans des foyers de soins de longue durée : **14** (par. 238)
- étaient accusées au criminel et/ou incarcérées : **46** (par. 256)
- étaient abandonnées par leur famille, à des organismes : **9** (par. 340)
- étaient abandonnées par leur famille, à des hôpitaux : **21** (par. 340)
- étaient exposées à des dangers, car leurs aidants étaient malades, âgés ou décédés : **122** (par. 342)

Statistiques du ministère des Services sociaux et communautaires :

Nombre d'adultes ayant une déficience intellectuelle en Ontario (2012) : **62 000** (par. 16)

Nombre de personnes ayant une déficience intellectuelle qui bénéficient de services financés par le Ministère (2014) : **33 615** (par. 66)

Budget des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, année financière 2012-2013 : **1,69 milliard \$**

Budget des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, année financière 2016-2017 : **2 milliards \$** (par. 65)

Dates clés :

29 novembre 2012 : Lancement de l'enquête de l'Ombudsman.

Octobre 2013 : Création du Comité spécial des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle par l'Assemblée législative.

Avril 2014 : Le budget provincial inclut 810 millions \$ de plus, sur trois ans, pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Juillet 2014 : Parution du rapport final et des **46** recommandations du Comité spécial.

Décembre 2014 : Le rapport annuel de la Vérificatrice générale signale des incohérences et de longues listes d'attente pour les placements résidentiels de personnes ayant une déficience intellectuelle.

Juillet 2015 : Publication des recommandations de l'enquête du coroner sur la mort de Guy Mitchell.

Cas particuliers exposés dans ce rapport

Adam, Région de l'Est (Ottawa) : Les parents d'Adam ont été accusés au criminel, car les autorités scolaires et la police avaient été alertées des conditions immondes dans lesquelles la famille vivait, ainsi que de signes de négligence, mais des plans étaient en cours pour confier de nouveau la garde d'Adam à ses parents si les accusations étaient retirées. **(Paragraphe 108-122)**

Layla, Région de l'Est (Ottawa) : Retirée du domicile familial après une année de violences commises par sa mère, Layla a été déplacée plus de 20 fois en 34 jours. Alors que son cas avait été classé en toute première priorité, il a fallu deux ans pour lui trouver une place libre permanente. **(Paragraphe 129-136)**

Nancy, Région de l'Est : Ne parvenant pas à trouver des services de relève durables pour gérer le comportement souvent violent de Nancy, sa mère a envisagé de se suicider et a parfois cédé elle-même à la violence. Il a fallu six années pour trouver un hébergement stable à Nancy. **(Paragraphe 152-161)**

Peter, Région de l'Est : Peter a passé 12 ans en hôpitaux psychiatriques – souvent immobilisé par des moyens de contention, ou contraint de ramper sur le sol. Notre Bureau ayant alerté les hauts dirigeants ministériels de sa détresse, une place a été créée pour lui presque un an plus tard. **(Paragraphe 175-179)**

John, Région de l'Ouest : John a vécu dans un hôpital – où le coût de son placement était de 417 \$ par jour – pendant presque un an, car sa famille ne pouvait plus s'occuper de lui en raison de son comportement nuisible. Une résidence a été trouvée pour lui après l'intervention de notre Bureau et du directeur général de l'hôpital auprès du Ministère. **(Paragraphe 180-193)**

Tommy, Région de Toronto : À partir de 2012, Tommy a été hospitalisé à maintes reprises en raison de sa conduite agressive – y compris durant 73 jours de suite, au coût de 2 000 \$ par jour. La confusion qui régnait entre le Ministère et les organismes de services a accru les retards dans les tentatives faites pour lui trouver un hébergement convenable. **(Paragraphe 194-202)**

Riley, Région de l'Est : Ayant tenté plusieurs fois d'étrangler sa grand-mère, qui ne pouvait plus répondre à ses besoins complexes, Riley a fini en hôpital psychiatrique, où il est resté sous garde durant sept mois. Son état s'est détérioré et il a souffert de pneumonie à deux reprises. **(Paragraphe 203-216)**

Annette, Région du Nord : Comme aucun établissement dans sa communauté du Nord ne pouvait répondre à ses besoins complexes, Annette, âgée de 66 ans, a passé trois ans à l'hôpital. Ce n'est que grâce aux efforts de notre Bureau et à l'approbation de fonds par le Ministère qu'elle a pu emménager dans un foyer dans la communauté. **(Paragraphe 217-219)**

Patrick, Région de l'Est : À 24 ans, Patrick a été placé dans un foyer de soins infirmiers, car sa mère ne pouvait plus gérer son comportement agressif à domicile. Dans ce foyer, il a cassé la cheville d'une vieille femme accidentellement et il a été agressé sexuellement à plusieurs reprises par son voisin de chambre, âgé de 75 ans. **(Paragraphe 239-249)**

Joe, Région de Toronto : Joe, qui a un casier judiciaire en raison de ses comportements destructifs et combatifs, et de son accoutumance aux drogues, a été mis en probation en 2013. Mais il est resté emprisonné durant six mois de plus, car il n'y avait aucun autre lieu où le placer. **(Paragraphes 257-263)**

Christine, Région du Nord : Prise dans un cercle vicieux d'accusations au criminel en raison de ses emportements violents, Christine a été aiguillée sans succès vers 20 services différents de soutien familial. Faute d'appuis adéquats, elle a enfreint à plusieurs reprises les conditions du tribunal, ce qui l'a menée à d'autres arrestations et incarcérations. **(Paragraphes 264-269)**

Andrew, Région de l'Est : Un juge qui devait décider de libérer Andrew ou non après l'un de ses nombreux emprisonnements a refusé sa sortie tant qu'il n'y aurait pas de soutiens adéquats pour le jeune homme. Mais les fournisseurs de services refusaient de s'occuper d'Andrew en raison de ses antécédents. Bien des mois se sont passés, avec d'autres arrestations, avant qu'un établissement ne soit trouvé pour lui. **(Paragraphes 270-277)**

Stella, Région de l'Ouest : Les autorités craignaient que la famille de Stella ne finisse par « s'effondrer » durant les sept années où elle a attendu que des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et des organismes de santé trouvent un placement et des fonds pour des soins de relève répondant à ses besoins médicaux complexes. **(Paragraphes 322-329)**

Steven, Région du Nord : En raison des règles strictes de financement des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et du manque d'organismes de services régionaux travaillant avec le ministère de la Santé, les parents de Steven ont dû s'en remettre à des solutions à court terme, épuisant leurs maigres économies, pour répondre aux besoins complexes de leur fils. **(Paragraphes 330-336)**

Serge, Région de l'Est (Ottawa) : Ne pouvant pas gérer le comportement de Serge sans soutiens supplémentaires, et après plus d'une année d'attente pour obtenir de l'aide, sa mère a cédé sa garde à un bureau des Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI), à Ottawa. Durant 16 mois, Serge est allé de placement temporaire en placement temporaire, avant qu'un foyer communautaire ne soit trouvé pour lui. **(Paragraphes 344-352)**

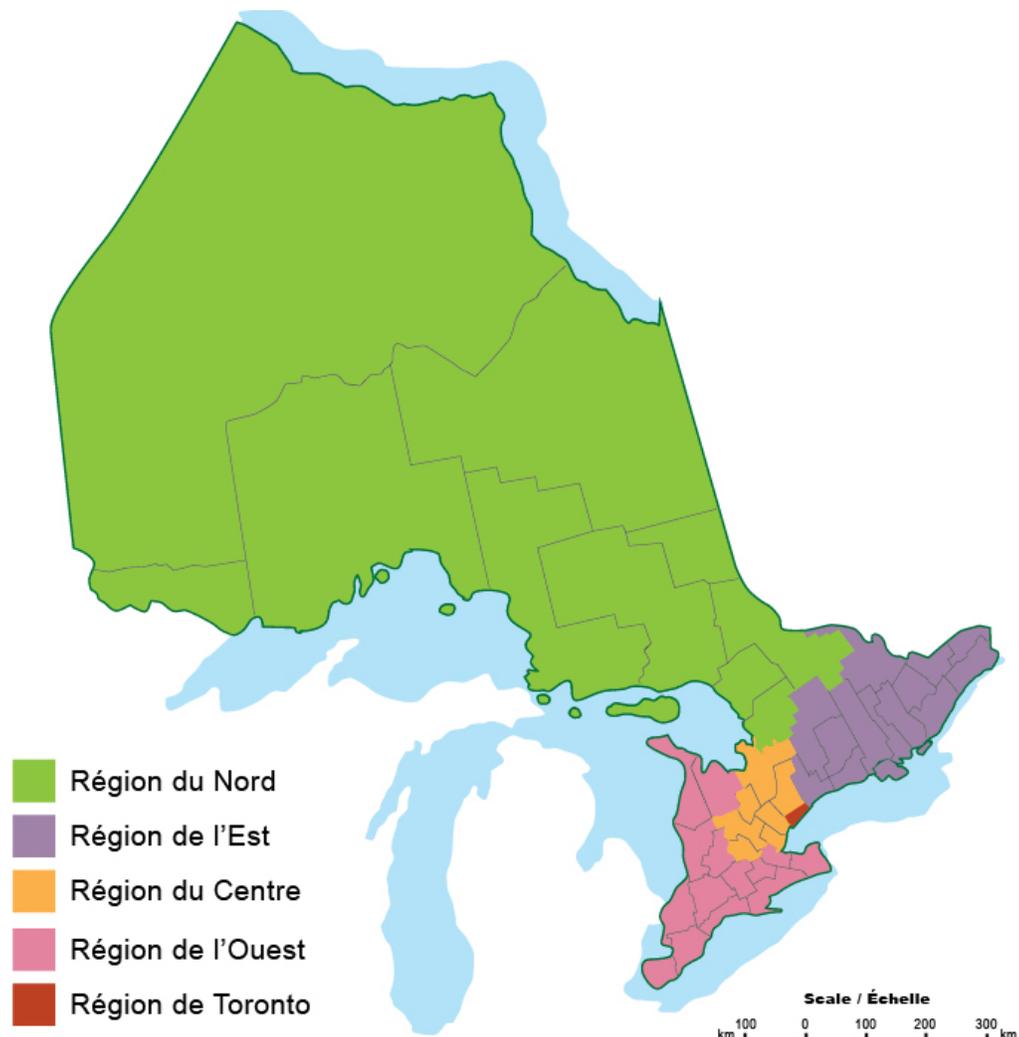
Cindy, Région de l'Est : À la suite du décès de deux de ses aidants – sa mère et son oncle – Cindy, âgée de 41 ans, était menacée de sans-abrisme, car sa tante qui s'occupait d'elle était tombée malade et avait dit aux autorités qu'elle ne pouvait plus garder sa nièce à la maison. **(Paragraphes 353-360)**

Kyle, Régions de Toronto et de l'Ouest : Incapable de gérer les comportements agressifs et les hospitalisations répétées de son fils, et frustré par la confusion qui régnait entre les deux régions quant à son admissibilité à des services, le père de Kyle a dit aux autorités qu'il ne pouvait pas le reprendre chez lui. **(Paragraphes 361-372)**

Sara, Région de l'Ouest : Les parents de Sara ont souffert d'un stress financier et émotionnel terrible quand le comportement de leur fille s'est grandement détérioré, après ses dix-huit ans. La famille avait peine à comprendre les divers types de programmes de financement, sans l'aide d'un gestionnaire de cas. **(Paragraphes 400-409)**

Ministère des Services sociaux et communautaires – Régions de services

(Info du site Web du Ministère : <http://www.mcscs.gov.on.ca/fr/mcscs/regionalMap/regional.aspx>)



© IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO, 2012-2014 – DERNIÈRE MISE À JOUR : 13 JANVIER 2014

Région du Nord : Inclut Algoma, Cochrane, Kenora, Manitoulin, Nipissing, Parry Sound, Rainy River, Sault Ste. Marie, Sudbury, Thunder Bay et Timiskaming.

Région de l'Est : Inclut Cornwall, Durham, Hastings, Kawartha Lakes, Kingston, Lanark, Leeds & Grenville, Lennox & Addington, Northumberland, Ottawa, Peterborough, Prescott & Russell, Prince Edward County et Renfrew.

Région du Centre : Inclut Dufferin, Halton, Peel, Simcoe, Waterloo, Wellington et York.

Région de l'Ouest : Inclut Brantford, Bruce, Chatham-Kent, Grey, Hamilton, Huron, Lambton, London, Niagara, Norfolk, Oxford, St. Thomas, Stratford et Windsor.

Région de Toronto : Dessert la Ville de Toronto.